

Congrès scientifique Cosmed 2024 : L'Intelligence Artificielle au service de l'industrie cosmétique

27 septembre - Montpellier

Le 27 septembre 2024, les professionnels de l'industrie cosmétique se réunissent à Montpellier au Congrès Scientifique de rentrée, organisé par Cosmed, sur le thème de l'intelligence Artificielle (IA). Cette 24^{ème} édition, organisée avec le soutien de la Région Occitanie, mettra en lumière les avancées technologiques et leur impact dans les laboratoires cosmétiques.



• L'IA, un tournant pour l'Industrie Cosmétique

Dans l'industrie cosmétique, l'exploitation de l'intelligence artificielle est devenue un élément clé pour optimiser l'expérience client et stimuler la croissance de l'e-commerce. Désormais, la R&D et la production s'en empare.

En effet, l'IA recèle de multiples potentiels. Ses algorithmes permettent de prédire l'évolution de phénomènes de type très différents (comportements d'achat, activité des molécules, pannes de production d'une chaîne industrielle...), d'accélérer l'innovation et le développement de nouvelles formules, ou d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de personnalisation de l'offre.

L'utilisation de l'IA, comme outil prédictif des interactions entre différents composants, réduisant le temps et le coût des essais en laboratoire présente donc un défi ainsi qu'une opportunité dans une industrie cosmétique où les formulations combinent souvent de nombreux ingrédients actifs.

• L'IA, Un sujet stratégique en région Occitanie

La région Occitanie, engagée dans une politique numérique ambitieuse via son contrat de filière pour 2023-2027, se positionne en acteur clé du développement digital. Le cluster Digital 113, par son initiative «Occitanie is AI», propose notamment un réseau de 300 experts et fournisseurs de solutions pour soutenir les entreprises dans leur transformation numérique.

• Un Programme Riche et Varié

Le congrès explorera de nombreuses applications de l'IA dans la recherche et développement cosmétique. Parmi les sessions prévues :

- IA générative et cosmétique : quels réflexes juridiques pour l'entreprise ?
- L'IA pour le développement de produits cosmétiques innovants et la découverte de nouveaux bioactifs
- L'IA pour générer des nouvelles associations de polymères naturels
- L'IA en formulation cosmétique
- L'IA comme outil pour l'ACV des ingrédients et des produits finis
- L'IA et le cerveau humain : entre biais et créativité

Inscription en ligne
Vendredi 27 septembre
de 9h à 17h
www.cosmed.fr

CORUM
Esplanade Charles De
Gaulle 34000 Montpellier

Programme
Téléchargement en PDF
[Congrès Scientifique](#)

24^e
CONGRÈS
Scientifique
COSMED

27.
SEPT.
MONTPELLIER

QUAND L'IA S'INVITE
DANS LES LABORATOIRES
COSMÉTIQUES

www.cosmed.fr
stephanie@cosmed.fr

27. SEPT. MONTPELLIER
PROGRAMME

9:00 ACCUEIL

9:15-10:00

Quand l'IA révolutionne les laboratoires cosmétiques :
Concepts fondamentaux et cas pratiques en entreprise
VERTEGO - Hugo Rosenblatt, Senior Customer Success Engineer

10:00-10:45

IA générative et cosmétique : quels réflexes juridiques
pour votre entreprise ?
CABINET DDG - Vincent FAUCHOUX - Avocat

10:45-11:15 PAUSE

11:15-12:00

L'IA pour le développement de produits cosmétiques
innovants et la découverte de nouveaux bioactifs?
MENOW - Dr Coralie EBERT - Docteur en bio-informatique,
directrice technique

12:00-12:45

L'IA pour générer des nouvelles associations de
polymères naturels
CARGILL - Cyril LEMOINE - New Ingredients Technical
Business Development Manager

12:45-14:15 COCKTAIL DEJEUNATOIRE

14:15-15:00

L'IA en formulation cosmétique : applications, bénéfices,
prérequis et conseils.
DEEPMATTER - Thomas GALEANDRO DIAMANT - CTO

15:00-15:45

L'IA comme outil au service de l'ACV des ingrédients et
des produits finis
FAIRGLOW - Quentin CARAYON - Co-Founder

15:45-16:30

L'IA et le cerveau humain : entre biais et créativité
COGNIDIA - Sarah PEREZ - Ingénieure en sciences cognitives
et co-Fondatrice



A propos de COSMED :

LE 1^{ER} RÉSEAU D'ENTREPRISES DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE EN FRANCE

COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1030 adhérents. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnues internationalement contribuant ainsi à l'élaboration d'un cadre réglementaire permettant la mise sur le marché de produits cosmétiques sûrs pour l'homme et l'environnement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les cabinets ministériels, les parlementaires ou les institutionnels en Région.

COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès.